

COMMUNE DE SEYCHES

(Lot et Garonne)

SEANCE DU 17 JANVIER 2022

Le Maire de la commune de SEYCHES certifie avoir convoqué le Conseil Municipal pour le 17 janvier 2022 à 20 heures 00.

A SEYCHES, le 11 janvier 2022
Le Maire,

L'an deux mil vingt deux, le 17 janvier à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de SEYCHES, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie dans la salle du 1^{er} étage.

La séance a été publique.

Etaient présents : M VIGO Emmanuel, Mme LE FORT Erika, M BALSAC Olivier, Mme SERRES Aurélie , M ROYER Jean-Baptiste , Mme MAGES Séverine, M BOUTELIER Jean Alain , M FAURE Ludovic, Mme LAFONT Marie-Christine M COSTALONGA Hervé, Mme BRIAUD Laetitia, Mme DELSOL Vanessa, Mme CORBEL Graziella.

Etaient absents : M.CORIOU André, Mme VARAGO Sandrine.

Etaient excusés : Mme VARAGO Sandrine.

Pouvoir :

Mme VARAGO Sandrine a donné pouvoir à Mme SERRES Aurélie.

Monsieur ROYER Jean-Baptiste et Mme LE FORT ont été élu secrétaire de séance.

Le président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

COMMUNE DE SEYCHES

(Lot et Garonne)

DELIBERATION N°1 DU 17 JANVIER 2022
DELIBERATION MODIFICATIVE DES CREDITS BUDGETAIRES ANNEE 2021

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de procéder aux modifications de crédits suivantes sur le budget de l'exercice 2021

14 pour-0 contre- 0abstention

Fonctionnement dépenses :

Chapitre 65 article 65548	Autres contributions	+ 6000.00
Chapitre 67 compte 678	Autres charges exceptionnelles	- 6000.00

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance, les jours et an susdits.

La séance est levée à 21 heures 36.